

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 27

Artikel: Ça passe !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV

*Soyons toujours, jeunesses campagnardes,
De fiers champions de la Fédération.
N'oublions pas qu'il fut d'humeur gaillard
Le vieux berger qui fonda la nation.
Soyons joyeux ; car nos ancêtres
Qui combattirent à Grandson
N'ont jamais toléré de maîtres.
« Fraternisons ! Fraternisons ! »*

V

*Il faut enfin que notre bel emblème
Aux cantonales et vaudoises couleurs
Que l'on chérit et que toujours on aime
Soit épinglé sur tous les jeunes cœurs.
Et sur nos drapeaux de Jeunesse
Répêtons-le et inscrivons
Ce mot qu'il faut chanter sans cesse :
« Fraternisons ! Fraternisons ! »*

VI

*Et quand les ans auront mis de la neige
Sur nos cheveux et nos barbes aussi
Ne commettons jamais le sacrilège
De supposer que le cœur est transi ;
Mais restons jeunes et lucides,
Souvenons-nous des fenaisons
Et chantons pour chasser les rides
« Fraternisons ! Fraternisons ! »*

Albert JATON.



AU PAYS VALAISAN

Le pays fleuri. Tel est aujourd'hui le spectacle de la vallée du Rhône. Les pêchers déploient leur rose floraison, les abricotiers et les amandiers sont recouverts d'une neige soyeuse. Partout les bourgeons éclatent. Heure par heure le tapis vert des prés poursuit son offensive pacifique le long de la montagne. Mais, vers le haut, l'hiver règne encore. Par dessus, un ciel bleu profond, parfois indigo, qui rendrait jaloux le fameux ciel de Naples et cette clarté cristalline de l'atmosphère qu'on ne voit qu'en Valais. Sur les flancs des collines des Follaterres, de Saillon, ou de Valère, ce n'est déjà plus la Suisse, c'est la Sicile ou l'Espagne, leur flore et leurs insectes.

Aussi travaille-t-on ferme dans les vignes. De l'aube au crépuscule, les coups de « piochard » résonnent. Les femmes ne sont pas les dernières à ces pénibles travaux. Au reste, il est peu de pays où la femme travaille autant qu'en Valais : la tradition veut qu'elle se charge des travaux qui, ailleurs, sont réservés aux hommes seuls. Laborieuse, économe, la Valaisanne accomplit sa besogne à la vigne, aux champs ou à l'étable, tout en trouvant encore le temps de s'occuper avec tendresse de ses enfants, souvent nombreux. Le Valais est, en effet, le canton des grandes familles.

Les ceps poussent, ils poussent même trop vite, ce qui ne va pas sans causer quelque angoisse à cause des retours de froid, toujours possibles en juin. On dit, dans la région de Sion, que, tant que la neige n'a pas disparu du fameux mayen de l'Ours qui domine la ville, sur le revers sud, — eh bien, le gel pourra toujours faire des misères.

La vigne, entre autres qualités que mes lecteurs énuméreront facilement, a celle de créer une étroite solidarité entre gens de localités ou de vallées fort éloignées.

De cinq ou six lieues, les montagnards descendent pour cultiver leur parchet sur les coteaux dominant le grand fleuve historique. Il faut traverser des bourgades et des villages, ce qui créa des amitiés se perpétuant à travers les générations. Puis, une fois dans le vignoble,

vous trouvez comme voisins, possédant le clos d'à côté, de braves gens venant d'un autre point cardinal. Ajoutez-y le morcellement du territoire et un régime de co-propriété encore plus étonnant. Tel montagnard de Nendaz possède le cinquième des deux tiers du quart d'un mazot dans les vignes de Vétroz. (Je n'invente pas, je ne fais que transcrire un avis dans le *Bulletin officiel*.) Et encore cette proportion ne s'applique-t-elle qu'à la co-proprétaire du dessus, de la superstructure, car ce même montagnard possède dans ce même mazot, le quinzième de la cave. Cette fraction lui suffit pour la période des travaux ; il y passera un ou deux jours avec sa famille, y préparera ses repas, y dormira quelques heures, parcimonieusement comptées, sur une couche de fortune. A son départ, les autres co-proprétaires lui succèdent. Tel paysan d'une commune du centre, décédé l'autre jour, laissait à ses héritiers quatre cent soixante parcelles de terrain, éparses sur le seul territoire communal. Dans une autre localité, on estime le nombre des parcelles de vignes et jardins, uniquement, sans compter les champs et les prés, à 10,000 environ, produits de partages qui se sont poursuivis dans les siècles. Ajoutons que la copropriété de la bête de somme existe aussi, de nombreux mulets, — cet admirable animal laborieux comme ses maîtres, habitué aux privations comme eux, sont à trois, voire quatre propriétaires différents. (Feuille d'avis de Montreux.)

Ça passe ! — Suivant un thaumaturge très en vogue, en ce moment, on peut se guérir de beaucoup de maux en répétant avec rapidité : Ça passe, ça passe, etc. L'autre jour, souffrant de violentes douleurs intestinales, je voulus essayer le remède et me mis à crier de toutes mes forces : Ça passe, ça passe, etc. Miracle ! Je fus guéri sur le champ : la cause du mal avait passé dans mon pantalon !

Prudent. — Alors vous me garantissez l'absolue sûreté de travail de ce camion automobile.

— Absolument, seulement vous feriez bien de ne pas vendre tout de suite vos chevaux.



L'ANNONCE DE MARIAGE

(Nouvelle adaptée de l'allemand.)

JUSTIN LABRIOCHE s'était décidé à se marier. Les cheveux grisonnants et la patte d'oie l'avertissaient qu'il avait dépassé la quarantaine. Il se sentait devenir bizarre et lunatique. Les relations s'éclaircissaient. Les amis devenaient plus rares. Quand Justin Labrioche entendait parler d'amour, de foyer et de bonheur conjugal, ces mots éveillaient dans son cœur comme un écho impérieux et plaintif.

C'est un fait prouvé par de nombreuses expériences, que ceux qui pour une cause ou pour une autre sont empêchés de contracter mariage se croient excessivement malheureux, tandis que ceux qui se trouvent sous le joug de l'hyménée voudraient souvent s'en défaire. En général, on entend dire plus de mal que de bien du mariage, mais c'est facilement explicable en somme : les mécontents sont toujours ceux qui crient le plus fort.

Les velléités matrimoniales de Justin Labrioche s'étaient heurtées jusque-là à des obstacles de diverse nature. A vingt-cinq ans, il ne gagnait pas assez ; à trente ans, il n'aimait pas assez. Plus tard, des jaloux firent rater l'affaire, et depuis, les occasions semblaient le fuir... Le cœur trop souvent blessé de Justin Labrioche s'était replié sur lui-même et il était resté célibataire.

Mais voilà qu'au printemps 19.., il avait senti ce cœur, qu'il croyait mort, vibrer de nouveaux élans. Et ce dimanche soir, en rentrant dans sa chambre de vieux garçon, il s'était mis à rédiger des annonces de mariage. Ce lui fut un jeu, à lui, employé de commerce et comme tel familiarisé avec toutes les fleurs du style, de jeter sur le papier une douzaine de projets différents. Car on sait que les annonces de mariage peuvent embrasser toute la gamme des sentiments, du calcul le plus sordide au plus pur

désintéressement et de la vulgaire concupiscence au plus noble idéal.

« Célibataire dans la force de l'âge à qui pèse l'isolement... »

Puis :

« Je cherche une gentille blonde... »

Ensuite, plus pathétique :

« Adieu, jeunesse... »

Tout à coup passionné :

« Un cœur tourmenté d'amour... »

Enfin, faisant un saut dans le matérialisme :

« Un pauvre diable cherche une compatisante héritière... »

Justin Labrioche s'arrêta pour finir à une rédaction toute conforme à son caractère, c'est-à-dire ni trop enthousiaste, ni trop extravagante, ni trop tendre, ni trop passionnée, ni trop utilitaire, ni trop carnavalesque, ni absolument dépourvue de sentiment, mais vraie et sincère. Elle était libellée comme suit :

« Un monsieur dans la quarantaine, employé avec modeste revenu, cherche à entrer en relation en vue de mariage avec gentille dame d'âge convenable. La préférence sera donnée à bonne ménagère. Adresser les offres avec photographie sous chiffre... »

Cette annonce laissait la porte ouverte à une foule de possibilités, si l'on faisait abstraction de la clause restrictive « bonne ménagère » sans doute un peu pot-au-feu, mais qui plaisait à Justin Labrioche justement à cause de cela, car il était, comme on dit, une « bonne fourchette » et tenait par dessus tout à des repas consistants et servis à l'heure.

Les lettres avec photographie arrivèrent en assez grand nombre, mais Justin Labrioche en mit sans hésitation de côté la plus grande partie pour n'en conserver que deux : l'une d'une personne de physique très avantageuse, dont l'écriture et le style dénotaient une certaine ardeur de tempérament, et l'autre, non dénuée d'esprit, émanant d'une veuve pas précisément folle, mais raisonnable et simple d'allures, et pouvant fort bien faire figure de Madame Labrioche, car lui-même, après tout, n'était pas un Apollon.

Notre héros entama avec ces deux prétendantes une correspondance suivie et se trouva bientôt dans la situation de l'âne de Buridan, qui, sollicité par deux bottes de foin exactement pareilles, périt de faim entre les deux, sans avoir réussi à se décider pour l'une ou pour l'autre. Pour se tirer d'embarras, il prit le parti de leur rendre à chacune visite à l'improviste et au moment du dîner, qui est, comme chacun sait, la véritable pierre de touche du caractère d'une ménagère.

Il ne tarda pas à mettre à exécution cet ingénieux projet et sans s'être annoncé, pénétra donc un jour, au coup de midi, dans la maison qu'habitait, au chef-lieu, la personne au physique plein d'attraits. L'immeuble était situé dans une des plus belles rues, mais y faisait assez piètre figure, pensa Justin. Sans vouloir se laisser impressionner par ce détail tout extérieur, il fut reçu, le cœur un peu battant, par la dame. La photographie, ni la lettre n'avaient menti. Il se dégageait d'elle une certaine fascination que Justin Labrioche subissait non sans un secret plaisir, il était bien obligé de se l'avouer, et à laquelle contribuait peut-être encore le négligé un peu bien accentué de la toilette. Tout en s'excusant de n'avoir pas prévu sa visite, elle introduisit Justin dans une chambre où se trouvait servi, sur une table au tapis passablement usé une sorte de lunch qui, sans doute, puisqu'il était midi, devait tenir lieu de dîner, à côté d'un roman bon marché.

Tout en avalant le thé qui remplaçait le potage et en mangeant les quelques biscuits qui figuraient la viande et les légumes, Justin Labrioche commençait à se faire un jugement. Il n'avait jamais souffert de l'estomac et son robuste appétit s'accommodait mal d'un repas si léger. Ni l'étourdissant babil de son hôtesse, ni la légère griserie qu'il éprouvait en sa présence ne lui firent entièrement perdre la tête, et il conserva assez de présence d'esprit pour ne se point engager dans une aventure et s'épargner les désagréments et les frais d'un trop certain divorce.

C'est un peu débasé qu'il entreprit, une semaine plus tard, sa seconde tentative. Si celle-ci ne menait à rien, c'en serait fait pour lui de l'amour terrestre, car son cœur se remettait difficilement de telles secousses.

La veuve habitait, dans un quartier assez retiré, une maison d'aspect modeste, mais qui s'harmonisait avec les constructions voisines. Il semblait qu'on avait voulu former ici, loin de la poussière et du bruit des grandes artères, une sorte de colonie dans le calme et la verdure. Le caractère du lieu plut d'emblée à Justin Labrioche.

C'était précisément un jour de grande lessive. Mo-